

*Loi sur l'habitation*

Le second argument que je désire présenter est que si un propriétaire de Toronto, de Winnipeg, de Vancouver ou de Montréal, a des immeubles dans une zone du PAQ, de même qu'à l'extérieur de la zone du PAQ, il serait peut-être très tenté, au cas où le bill serait amendé comme le proposent les conservateurs, de prendre les fonds qu'il obtiendrait pour améliorer les immeubles situés hors de la zone du PAQ et de ne pas les utiliser pour rénover des immeubles qu'il possède au sein de la zone du PAQ. En résumé, mon argument est que la force de cet amendement serait de redonner au bill son libellé d'origine en ce qui concerne les dispositions relatives au PAQ. Cela est souhaitable, je pense, si nous voulons utiliser au maximum les fonds que nous allons consacrer à l'amélioration des quartiers.

**M. Ron Atkey (St. Paul's):** Monsieur l'Orateur, à titre de motionnaire de l'amendement initial qui a fait du bill ce qu'il est actuellement, je voudrais commenter le changement apparent que proposent mes collègues à ma gauche et leurs efforts pour redonner au projet de loi sa forme initiale. J'ignore de quelles sources sont venues les instances qui les ont incités à apporter les arguments que vient juste d'exposer le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent), mais je voudrais préciser que mon parti est tout disposé à appuyer le projet de loi tel qu'il est maintenant.

Les amendements apportés aux articles en question visaient deux objectifs. Le premier que le député d'Oshawa-Whitby a passé sous silence, devait encourager les propriétaires à investir dans des projets d'habitation. Comme les membres du comité s'en souviendront, l'amendement s'appuyait sur l'idée, soit dit en passant que nous avait suggérée M. Legault de la ville de Montréal, que pour chaque dollar destiné à la remise en état que le propriétaire recevrait du gouvernement, il y ajouterait un autre dollar. Ainsi, la disposition concernant la remise en état des logements, au lieu d'être une entreprise totalement subventionnée, deviendrait une entreprise mixte entre propriétaires privés et le gouvernement. Nous avons cru que c'était une formule appropriée qui permettrait la mise sur pied d'un programme de remise en état dans le cadre de la loi nationale de l'habitation. L'amendement proposé par le député à ma gauche fait disparaître cette particularité et en fait une entreprise totalement subventionnée par l'État. A mon avis, cette formule est inacceptable à mon parti et au pays.

La deuxième raison pour laquelle l'amendement initial a été proposé et pour laquelle à mon avis il devrait demeurer, c'est que l'orientation du programme de remise en état et du programme d'amélioration des quartiers pour ce qui est des zones, laisse à désirer. Je crois que la limitation des fonds de remise en état à des zones urbaines déterminées aura pour effet d'en faire des ghettos et de faire de leurs habitants des pauvres par définition, trop évident hélas à tous ceux qui savent et qui ont une idée de la provenance des fonds qui ont permis de construire ces habitations.

Notre parti a toujours eu pour politique, lorsqu'il s'agit d'aider les gens à faible revenu par la remise en état d'habitations, d'en mettre à leur disposition partout dans les villes, dans les villages et partout ailleurs, de façon intégrée. Il n'est pas juste que la remise en état d'habitations financée par le gouvernement soit confinée à une région. Il est beaucoup plus profitable de l'appliquer à

toute la ville. Le député d'Oshawa-Whitby a dit que cela pourrait épuiser les fonds nécessaires aux travaux d'améliorations des quartiers. A mon avis, le contraire est peut-être vrai, car si nous cherchons réellement à prouver que le gouvernement a l'intention d'améliorer les quartiers, nous pouvons nous reporter aux déclarations antérieures du ministre et plus précisément à la déclaration qu'il a faite l'an dernier quand une première version du projet de loi était à l'étude. Seule une part relativement petite des 6 millions affectés en tout à ce programme devait alors être consacrée à des habitations existantes. A notre avis, cette somme ne permettait pas de faire les travaux nécessaires.

On a soutenu qu'en élargissant la portée du programme de remise en état de façon à englober toutes les régions du pays, le gouvernement se sentirait plus ou moins forcé de fournir les fonds nécessaires au programme dont les gens ont besoin. Malheureusement, en élaborant sa politique en matière d'habitation, le gouvernement a trop souvent tendance à réserver une petite somme en fonction de laquelle le programme est mis sur pied. J'estime que c'est là de la planification à rebours. En élaborant la politique en matière d'habitation, on devrait d'abord tenir compte des besoins, et c'est ce que l'amendement initial présenté au comité tentait de faire.

A mon avis, le maintien de l'orientation du programme de remise d'état en ce qui concerne les zones comporte des risques sérieux. Tout comme mes amis à ma gauche, j'estime qu'on devrait s'efforcer d'abord et avant tout d'améliorer les quartiers. Je ne voudrais qu'on me fasse dire qu'il s'agit d'une idée foncièrement mauvaise; cependant, consacrer à un seul emplacement tout l'argent destiné à la remise en état et au réaménagement des zones résidentielles urbaines, sans rien réserver pour des travaux dans le cœur de certaines banlieues, dans des villages ou des quartiers peuplés de gens au revenu moyen perpétue, à mon sens, une manière de voir fort peu favorable à l'élaboration d'une politique saine et permanente de remise en état des habitations actuelles comme celle que vise le programme dont la Chambre est saisie. J'exhorte donc tous les députés à reconsidérer la question et à se prononcer contre l'amendement proposé par le député d'Oshawa-Whitby.

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, je suis quelque peu étonné des commentaires du député de St-Paul's (M. Atkey); en effet, ce qu'il propose—si j'ai bien compris—me semble aller tout à fait à l'encontre des recommandations à la fois très claires, très concises, et très pratiques qui figuraient dans le mémoire présenté le 10 avril dernier au comité au sujet de cette loi par le professeur Michael Dennis, qui a dirigé l'étude qui a donné naissance à ce bill. Le Pr. Dennis a bien fait comprendre que nous devons faire quelque chose que nous n'avons pas fait jusqu'à présent. Nous devons cesser de consacrer la plus grande part de nos finances et de nos efforts à fournir des maisons aux gens à revenus moyens et supérieurs. Il a dit qu'on pouvait limiter l'application des programmes PAQ aux gagne-petit.

● (1540)

Permettez-moi de consigner au compte rendu quelques suggestions faites par le Pr. Dennis le 10 avril. A la page 6 du texte photocopié distribué au moment où le Pr. Dennis a fait rapport au comité, je lis ce qui suit: